

richesse du minerai, parce que des hommes très-haut placés nous ont promis des renseignements positifs sur cette découverte inattendue.

Voici comment s'exprime aujourd'hui M. Babinet dans le *Journal des Débats*, en parlant de la lune rousse :

« Je reçois, comme à l'ordinaire, une avalanche de lettres sur la lune rousse.

On appelle ainsi la lune qui est nouvelle en avril et qui finit en mai. Il peut y avoir en avril deux nouvelles lunes, par exemple le 1^{er} et le 29; alors on prend pour lune rousse la lunaison qui finit en mai, c'est-à-dire celle qui part de la seconde nouvelle lune de ce mois. On attribuait autrefois beaucoup d'influence à la lune. On se-mait, on plantait, on récoltait, on abattait les arbres, on les taillait dans la lune croissante. La saignée, qui était fort en usage, les médecines préventives de chaque mois, se réglaient sur l'âge de la lune.

Il y a très-peu d'années que les almanachs anglais indiquaient d'après les quartiers de la lune les jours favorables pour se faire tailler les cheveux ou couper les ongles. Il n'est donc pas surprenant que l'on ait attribué à la lune d'avril un effet de saison auquel elle est tout à fait étrangère. Je vais relire ce que tous les physiiciens répètent au public inattentif, savoir que ce sont les gelées du printemps qui font les ravages que l'on attribue à la lune d'avril finissant en mai. Les tendres pousses de la vigne, se refroidissant par un temps clair, gèlent et se désorganisent par la glace qui se forme dans le tissu humide et spongieux. Dans les vignobles de la Saintonge et de l'Angoumois, ce sont les gelées de mai qu'on redoute le plus en général; mais si la saison est avancée, les gelées d'avril ne sont pas moins à craindre.

Le *Journal général de l'instruction publique* publie le rapport d'une commission composée de MM. Lélut, Georges Ritt, Valade-Gabel, Raffet, Billet et Béhier, sur une découverte importante de M^{lle} Cléret, institutrice privée, sur le moyen de rendre l'ouïe aux sourds. Ce procédé consiste à verser de l'éther sulfurique dans le conduit auditif externe à la dose de quatre, cinq, six, huit ou dix gouttes par jour. Après quinze ou vingt jours de l'emploi de ce moyen, on peut, pour lui mieux conserver son énergie, suspendre quelques jours, puis reprendre. L'application peut en être continuée sinon indéfiniment, au moins très-longtemps.

La commission nommée par M. le ministre de l'instruction publique pour examiner les procédés de M^{lle} Cléret a reconnu qu'à la suite de son application, les bruits et les sons étaient perçus avec une grande facilité, et que si les enfants ne comprenaient pas les paroles qui leur étaient adressées, ils entendaient du moins bien positivement.

M^{lle} Cléret a été récompensée : elle a reçu un des prix de la fondation Montyon. Malheureusement, la transition de la misère et de l'obscurité à l'aisance et à la réputation a troublé l'esprit de la pauvre femme. Elle a rendu un service immense à la société, mais elle est devenue folle!

Depuis l'instant où l'homme s'est aventuré sur les flots, on cherche un remède au mal de mer, et on a fini par le trouver.

Le mal de mer est un malaise général accompagné de vomissements : il est occasionné par le mouvement de l'embarcation où l'on se trouve.

Cette indisposition a lieu chez presque toutes les personnes qui vont à la mer pour la première fois. Elle n'a presque jamais de suite fâcheuse,

et même elle dure rarement plus de deux ou trois jours; mais elle met ordinairement la personne qui en est atteinte dans un état d'accablement moral et physique souvent plus marqué que dans une maladie plus sérieuse.

Ce moyen consiste à se serrer fortement avec une ceinture circulaire appliquée sur les fausses côtes et passant sur l'épigastre. Il était connu des moines de la Palestine, qui l'indiquaient aux pèlerins lorsqu'ils s'embarquaient à Damiette pour retourner en Europe; et il est inconcevable qu'il soit resté en abandon.

La situation horizontale est regardée depuis longtemps comme la plus favorable, surtout au pied du grand mât, où le mouvement oscillatoire du bâtiment se fait le moins sentir. On a aussi remarqué que les femmes qui portaient un corset long et très serré étaient moins sujettes au mal de mer, et que les personnes maigres y étaient également moins exposées que les personnes grasses et ventrues.

Le mal de mer serait produit par les alternatives rapprochées d'élevation et d'abaissement du corps de l'homme. Dans le moment d'élevation, les intestins, s'appuyant sur le bassin, ne causent aucune douleur; mais pendant l'abaissement du corps, les intestins remontent, s'appuient sur le diaphragme, le soulèvent, déterminent le hoquet et provoquent le vomissement. Telle est l'explication que donne M. Blouet, professeur d'hydrographie à Quimper. Nous ne pouvons l'admettre, et nous ne chercherons pas à la discuter; mais quelle que soit la théorie adoptée, le point essentiel est que le moyen soit efficace. Nous le publions donc dans l'espoir qu'il sera expérimenté par les nombreux voyageurs qui font des traversées, et que son efficacité pourra être ainsi appréciée en peu de temps.

Tribunaux.

Le tribunal correctionnel de Colmar vient d'appliquer avec sévérité la pénalité édictée contre l'usurpation des titres nobiliaires. Un sieur Levy, se faisant appeler Levy de Belfort, sous le prétexte géographique qu'il était né dans ce chef-lieu d'arrondissement, a été condamné à 5,000 francs d'amende.

Cour d'Assises de l'Orne.

AUDIENCE DU 18 AVRIL.

Une foule considérable se presse dans le prétoire, qui n'est pas assez vaste pour contenir le grand nombre de personnes accourues pour assister au jugement d'une femme dont le jeune âge rend plus énorme encore le crime dont elle est accusée.

La femme Leprévost est gantière; elle épousa en secondes noces, au mois de mars 1859, le sieur Leprévost, cultivateur, dont la première femme était décédée en lui laissant une petite fille.

Cette petite fille, âgée de deux ans et demi, avait été confiée aux soins de sa grand-mère, qui recevait du père une modique subvention.

Quelque temps après son mariage, la femme Leprévost, sous prétexte d'économie, demanda que l'enfant lui fût remis, ce qui eut lieu dans les premiers jours du mois de mai, malgré les larmes de la grand-mère.

A partir de ce moment, la pauvre enfant fut soumise, de la part de sa belle-mère, aux plus durs traitements. Des corps lui furent prodigués au lieu de caresses sur lesquelles elle devait compter; sa nourriture lui fut mesurée avec une coupable parcimonie; elle fut traitée, en un mot, comme un enfant qui gêne et qui se trouve de trop sur la terre. Un jour que le froid était très-vif, la femme Leprévost la jeta hors de

chez elle, à peine vêtue, et peut-être serait-elle morte de froid si des voisins n'en avaient eu pitié et ne se fussent interposés entre cette malheureuse enfant, ainsi condamnée à mourir, et sa belle-mère, qui ne trouvait pour sécher ses larmes que ces horribles paroles : « Je voudrais que tu fusses crevée! »

La santé de cet enfant ne devait pas résister à de pareils traitements; aussi, après avoir langué pendant quelques jours, elle succomba le 20 décembre dernier.

On remarqua qu'elle avait à la tête des traces de meurtrissures récentes, qu'à ses pieds étaient entièrement noirs, et que dans ses excréments se trouvaient des morceaux de verre. La justice intervint et fit procéder à l'autopsie du cadavre.

Des cicatrices, des plaies, des excoriations ne permirent plus de mettre en doute les souffrances que cette enfant avait endurées; ses pieds avaient été gelés, ses orteils en tombaient comme s'ils étaient gangrénés; les intestins contenaient encore des morceaux de verre; enfin, il existait au crâne une énorme fracture, cause principale de la mort.

Tous ces horribles faits sont confirmés par les dépositions des témoins et les rapports des médecins.

L'accusée se borne à leur opposer de sèches dénégations. Aux débats, son attitude a été d'une insensibilité difficile à se figurer chez une femme aussi jeune; pas une émotion, ni pendant la déposition de la grand-mère de l'enfant, ni pendant le réquisitoire de M. le procureur impérial. Rien de plus touchant, cependant, que d'entendre cette vieille femme, les larmes aux yeux, raconter que, lorsque son gendre et l'accusée lui eurent repris son pauvre petit enfant elle se mit en service et les supplia de venir habiter sa maison tout près des maîtres chez qui elle s'était engagée, offrant de la leur abandonner sans loyer avec les meubles qui y étaient afin que chaque jour elle pût du moins voir et embrasser sa petite-fille.

Après quelques minutes de délibération, MM. les jurés ont rapporté un verdict de culpabilité tempéré par l'admission de circonstances atténuantes.

La cour a condamné la femme Leprévost aux travaux forcés à perpétuité.

FAITS DIVERS.

Le boulevard du prince Eugène, percé depuis la place du Trône jusqu'à la rue de la Roquette, où une grande place est ménagée, a déjà une longueur de 1,800 mètres. Il est ouvert à la circulation jusqu'à la rue de Charonne. Depuis cette rue jusqu'à la place de la Roquette, on est en train de cylindrer le macadam. D'ici à quelques jours, cette belle voie, large comme le boulevard de Sébastopol, sera entièrement ouverte à la circulation, comme elle l'est déjà aux piétons.

On sait qu'un autre boulevard, partant de la place de la Bastille et allant à la barrière de Reuilly, a subi les enquêtes ainsi que la rue d'Austerlitz, tracée dans l'axe du pont de Neuilly et allant aboutir à la place du prince Eugène à cheval sur la rue de la Roquette.

Sur un avis qui lui fut donné par la police de Paris, M. Fontana n'hésita pas à envoyer son neveu à Londres. Ce voyage commença à amener des résultats : déjà, M. Fontana ne venait plus dans cette ville, arrêté par d'autres vols commis en Angleterre, deux individus, un homme et une femme. Le premier a été reconnu pour celui qui achetait une lognette jumelle pendant que le vol se consommait. Malheureusement, ils n'ont encore été trouvés porteurs

d'aucune des pièces provenant du vol de 25,000 francs.

Un triste événement est venu, il y a quelques jours, jeter la consternation parmi les habitants de la rue d'Aguesseau à la Guillotière.

Vendredi soir, le sieur Bouillet, fabricant de couvertures, demeurant au 1^{er} étage de la maison portant le n^o 11 sur la rue d'Aguesseau, sous l'influence d'un accès momentané d'aberration mentale, se rendit chez un charbonnier du voisinage et y faisait emplette d'une assez grande quantité de charbon de bois.

Résolu d'en finir avec la vie, Bouillet, rentré chez lui, écrivit deux lettres, l'une à son frère, l'autre à un de ses amis, prévenant ce dernier que lorsqu'il recevrait sa missive il aurait cessé d'exister. Cette dernière lettre seule fut mise à la poste, l'autre resta placée sur une table.

Ces préparatifs de mort terminés, le sieur Bouillet, qui n'était âgé que de vingt-huit ans, alluma un brasier qu'il mit près de son alcôve; puis, après avoir hermétiquement calfeutré toutes les issues et bouché jusqu'au trou de la serrure, dont il avait retiré la clef, il se plaça tranquillement sur son lit, attendant la mort les bras croisés.

Samedi, entre neuf et dix heures du matin, l'ami de l'infortuné accourut, sa lettre à la main, suivi de trois ou quatre camarades. Ne recevant aucune réponse et ne pouvant enfoncer la porte, ils montèrent sur le toit de la loge du concierge, et, à l'aide d'une planche, parvinrent en brisant quelques carreaux de vitre, jusque dans la chambre du suicidé qu'ils trouvèrent étendu dans son lit, ne donnant aucun signe de vie.

Vainement M. Boissonnet et un homme de l'art essayèrent-ils de le rappeler à la vie, tous leurs soins demeurèrent infructueux.

Hier dimanche, à huit heures, ont eu lieu les funérailles du malheureux Bouillet, généralement estimé, et dont les affaires, quoique se ressentant du malaise général, étaient loin d'être dans un état désespéré. (Salut public.)

L'Écho honfleurais raconte le fait suivant :

Hier, on enterrait, à Honfleur, une jeune religieuse du couvent des Augustines, dévotement affectée de poitrine.

Dans la soirée, une jeune fille s'introduisit dans le cimetière pour faire une prière, et pendant qu'elle était agenouillée et absorbée dans ses réflexions, elle crut entendre des plaintes souterraines.

Éffrayée de ces cris étouffés, elle s'enfuit et va chez le fossoyeur le prévenir de ce qu'elle a entendu, puis bientôt, dans toute la ville, se répand le bruit que la religieuse n'est pas morte, qu'on l'a entendue crier dans son cercueil, puis on débite une foule de choses absurdes dont nous ferons grâce à nos lecteurs, mais qu'ils devineront sans peine.

La foule se transporte au champ du repos, la police même s'y rend, les ténébres y sont aussi arrivées et le silence est complet; on n'entend plus rien, pas même les haleines des curieux.

La jeune fille avait eu une hallucination, c'était une fausse résurrection.

A neuf heures du soir, la peur s'était emparée de toutes les femmes, elles ne voyaient que revenants et farfadets et elles n'osaient rentrer chez elles sans lumière.

Nous avons parlé, il y a un mois environ, d'un drame sanglant qui s'était accompli dans une maison du Champ-Saint-Martin, à Laon; une femme Mennechet avait été égorgée à coups de rasoir, et son mari, blessé aussi, avait été transporté à l'Hôtel-Dieu de Laon, où il était, depuis lors, sous la main de la justice qui n'avait pas cru au suicide accompli par la femme

lumière, doit aussi me donner le ciel. Oh! Mesmer, conduisez-moi vers Dieu!

Venez, Thérèse, nous essaierons si vous pouvez déjà supporter l'éclat du jour, dit Mesmer.

Et passant doucement son bras sous celui de la jeune demoiselle, il la fit descendre de l'estrade.

Mais, chose étrange, tandis que Thérèse aveugle, circulait dans toutes les pièces de la maison paternelle sans jamais se tromper ni trébucher, elle n'avancait plus à présent qu'en chancelant et à petits pas craintifs.

Mon Dieu, murmurait-elle en se cramponnant avec anxiété au bras de Mesmer, voyez comme tous ces objets s'avancent vers moi, ils vont se jeter sur nous et nous écraser!

Mesmer sourit.

Ces objets ne bougent pas, dit-il; il n'y a que nous qui changeons de place. Vous vous habituerez à ces impressions nouvelles, l'expérience vous enseignera les lois de l'optique, et vous mesurerez la grandeur des objets.

Qu'est-ce que cela? s'écria Thérèse surprise en s'approchant d'une grande glace posée entre les deux fenêtres.

Une glace, Thérèse.

Mais j'y vois un second Mesmer! Qui ose vous ressembler ainsi?

C'est mon image.

Mais quelle est cette bizarre personne avec cette affreuse frisure à la Mignon, qui est suspendue au bras de votre image?

C'est vous, Thérèse.

C'est moi! s'écria-t-elle en s'avancant vers la glace, mais aussitôt elle recula avec effroi. Mon Dieu, ajouta-t-elle, cette personne vient droit à nous; retirons-nous, où elle nous ren-

versera. Ah! cette jeune personne n'a pas plus de courage que moi, poursuivit-elle avec un rire joyeux; plus je m'éloigne, plus elle recule effrayée.

Ce n'est encore qu'une illusion d'optique, Thérèse. La jeune personne que vous voyez là n'est que votre image.

Ah! c'est vrai, j'oubliais, dit-elle en pressant ses mains sur son front. Venez, conduisez-moi tout près de la glace, que je puisse me regarder! Je vais fermer les yeux pour ne point avoir peur de l'apparition.

Elle ferma les yeux et s'appuya sur le bras de Mesmer qui se rendit à son désir.

C'est donc ainsi que je suis, murmura-t-elle, en se regardant dans la glace d'un œil scrutateur. Ma mère a tort; ce visage n'est pas joli, car l'ennui y est peint, et il ne porte encore aucun reflet de l'âme. Venez, ne nous en occupons pas davantage, faites-moi voir le ciel!

Il s'agit d'abord de savoir si vous pouvez supporter l'éclat du jour. Restez ici, je vais ouvrir le rideau d'une fenêtre.

Quoique Mesmer y procédât lentement, Thérèse poussa un cri d'effroi, se cacha le visage, et dit en gémissant :

Cela me crève les yeux, comme des pointes d'épées.

Je le savais bien, dit Mesmer; il faut d'abord que vos yeux s'accoutument insensiblement au jour. Je vous montrerai le ciel ce soir. Maintenant, Thérèse, remettez votre bandeau, car le repos est nécessaire à vos yeux.

D'après Justinus Kerner.

IV.

LE CONCERT.

L'élite de la société de Vienne était réunie dans la grande salle de concerts, où Thérèse de Paradis allait se faire entendre pour la première fois depuis que Mesmer lui avait rendu la vue. Chacun était curieux de se convaincre par soi-même lequel des deux partis adverses avait raison, le docteur Mesmer et la famille Paradis, qui prétendaient que Thérèse était réellement guérie, ou bien MM. Barth et Ingenhaus, et tout le corps médical, qui déclaraient impossible une pareille guérison, affirmant que tout ce qui s'était passé n'était qu'une ruse de Mesmer, à l'exécution de laquelle la famille de Paradis avait été les mains.

Le concert devant être aussi une épreuve publique, M. de Paradis avait annoncé par la voie de la presse, qu'entre chaque morceau, Thérèse était disposée à s'entretenir avec qui voudrait et à donner des preuves que sa guérison n'était pas une chimère.

Le professeur Barth et ses amis, le docteur Ingenhaus et le père Hell, avaient pris place au premier rang d'un air de triomphe et un sourire ironique sur les lèvres. En entrant dans la salle, M. de Paradis jeta un regard satisfait sur le nombreux public qui attestait que la recette serait abondante.

Vous êtes toujours convaincu que votre fille est guérie? lui demanda Barth, l'abordant aussitôt.

Je le crois, répondit-il en souriant; et ne l'avez-vous pas avoué hautement vous-même quand on lui a débandé les yeux pour la première fois?

C'était une plaisanterie, répliqua Barth en riant; je voulais voir jusqu'où allait la crédulité et affermir par mon témoignage la confiance de Mesmer en lui-même, pour le prendre ensuite d'autant plus sûrement au piège. Et je pense avoir réussi, car on raconte de votre fille d'étranges histoires, qui sont loin d'établir qu'elle y voie mieux qu'auparavant. N'a-t-elle pas pris l'autre jour une fleur pour une magnifique étoile, et piqué sa mère à la joue avec l'épingle qu'elle voulait lui mettre dans les cheveux?

Sans doute il lui arrive de ces bévues, mais cela prouve précisément qu'elle n'est plus aveugle. Comme un petit enfant qui ignore le nom des choses qui l'entourent et les confond souvent, elle n'a encore aucune idée des distances; les objets éloignés lui paraissent souvent si près qu'elle cherche à les saisir, tandis qu'elle marche vers des objets rapprochés, les croyant à distance, et qu'elle s'y heurte. Cette confusion sera de courte durée, et quand Thérèse parcourra les rues toute seule, — ce qui ne tardera pas, — personne ne conservera plus de doute.

Vous êtes donc fermement convaincu de sa guérison?

Où!

Cet aveu plein de franchise est très-généreux de votre part, dit Barth en le regardant fixement, car il vous coûtera cher.

Comment cela? demanda M. de Paradis effrayé.

C'est bien simple, répondit Barth avec indifférence; ne recevez-vous pas, ou plutôt votre fille ne reçoit-elle pas une pension de l'impératrice?

Une très-considérable même.

(La suite au prochain numéro.)